VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 20 OCTOBRE 1915 — No. 51

ABONNEMENTS

CANADA............	$1.00 par année
ETATS-UNIS.........	1.50 " "
EUROPE.............	2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

COUPS DE PLUME

L'entrée de la Bulgarie dans le conflit européen n'a pas produit ce que l'Allemagne en attendait. Les Serbes résistent jusqu'ici très effectivement à leurs nouveaux ennemis. L'Angleterre, la France et la Russie ont dépêché des forces importantes sur ce nouveau théâtre de la guerre; l'Italie participera aussi à ces opérations. La Grèce commence, dit-on, à penser, très sagement, qu'elle ferait mieux de faire honneur à sa parole et à porter secours à la Serbie, son alliée.

Tout n'ira pas seul et il y aura, là-bas comme ailleurs, des mécomptes. Mais ne perdons pas confiance en notre cause. En dépit des efforts du colosse teuton, il est probable que sa chute s'approche assez rapidement.

Le recrutement intense qu'on préconise en Angleterre est sans doute un indice de la gravité de la situation générale, mais il est aussi un indice de la détermination des Alliés de vaincre toutes les coalitions possibles. Nous ne parlons pas de la France. Ce merveilleux pays a déjà mobilisé tous ses soldats et paraît offrir une barrière infranchissable aux hordes allemandes.

* * *

L'appétit du gain: Sous ce titre l'*Action Catholique* de Québec, fait les remarques suivantes, qui peuvent s'appliquer formidablement à d'autres qu'aux Québecois:

"S'enrichir vite ! Voilà à quoi tendent, aujourd'hui, trop de nos compatriotes. On ne se contente plus de vivre dans une aisance convenable; on ne tient plus tant à gagner honnêtement sa vie, en se donnant à un labeur sain et suffisamment rémunérateur, qu'à faire le plus d'argent avec le moins de travail.

. . . .

"Mais pourquoi donc cette course folle à l'argent? Pour se mettre en mesure de faire plus de bien? Pour aider la cause de l'enseignement ? Pour promouvoir les intérêts de la tempérance ou de la presse catholique? Pour soutenir les œuvres de charité ?

"La plupart du temps, c'est pour jouir, ou pour éblouir, qu'on ruine sa santé, parfois sa famille, quand ce n'est pas son honneur, à courir après la fortune.

"Aussi, il semble que nous devrions profiter des leçons de cette terrible guerre pour lutter plus énergiquement contre l'appétit du gain, qui menace sérieusement la moralité publique, en même temps que l'ordre économique, de notre pays, et pour réagir vigoureusement contre le luxe, ce rongeur du budget familial canadien-français. Et pour nous garder mieux de la folie de l'argent, arrêtons-nous un peu à réfléchir sur la gravité de cet avertissement des Saints Livres : *Radix omnium malorum cupiditas*; la cupidité est la source de tous les maux."

* * *

Le procès des anciens ministres. Ce sera peut-être pour les assises de novembre. Il est possible cependant que M. A. J. Andrews, l'avocat de sir Rodmond Roblin, demande un ajournement d'ici au printemps. Qu'arrivera-t-il de tout cela ? *Qui vivet videbit.*

ELU PAR ACCLAMATION

L'hon. M. E. L. Patenaude, le ministre du Revenu de l'Intérieur, a été proclamé élu par acclamation député d'Hochelaga.

A la dernière heure, M. Tancrède de Marsil a posé sa candidature, mais l'officier-rapporteur, après avoir examiné son bulletin de présentation, l'a déclaré illégal et a proclamé l'hon. M. Patenaude élu par acclamation.

L'Hon M. Patenaude et la "Presse"

Quant à M. Patenaude, qui entre en toute sérénité dans l'arène fédérale, nous lui offrons volontiers les meilleurs souhaits de circonstance. Il sait que la politique n'est pas un jeu, et que, seuls, les tempéraments privilégiés peuvent y espérer le succès. Il a eu l'entrainement le plus précieux q'un homme bien doué puisse ambitionner: la direction interne du parti conservateur. Il a connu tous les soucis, tous les tiraillements, tous les besoins d'ajustements, toutes les méthodes nécessaires de conciliation dans une de ces grandes organisations où le pouls de la nation est toujours à l'état fébrile. Il y a connu, aussi, tous les contentements de la confiance généreuse et toutes les joies du triomphe, toutes les exigences à côté des plus beaux désintéressements. Bref, il a pu puiser abondamment, avant ce temps, dans la philisophie de la vie agitée, intense, menée forcément par nos hommes publics; et c'est un bien inappréciable que la pondération et la sagesse obtenues à 40 ans.

Quand on connaît ses hautes aptitudes comme penseur et comme orateur, le charme de sa personne, son amour du travail, on peut dire, en toute sécurité, qu'il ouvre sa carrière de ministre en chevalier armée de pied en cap, et qu'il apporte au gouvernement de Sir Robert Borden un élément de force vrai.—*La Presse*, 16 octobre.

UNE RUDE LECON

(*La Patrie*)

Sir Wilfrid Laurier et ses principaux lieutenants viennent d'infliger un rude soufflet aux hâbleurs salariés du parti libéral, aux députés Gauthier, Demers, Gauvreau, etc., qui vont, depuis des mois, de paroisse en paroisse déblatérer contre le gouvernement Borden, l'accusant de tous les scandales.

Le parti libéral, commandé par Sir Wilfrid, a décidé de ne pas faire d'opposition à l'hon. M. Patenaude, qui brigue les suffrages dans Hochelaga comme ministre de la Couronne. Et cela, afin de ne pas briser la trêve conclue entre le premier ministre et le chef de l'opposition pour la durée de la guerre.

M. Gauvreau, M. Demers, M. Gauthier, etc., n'iront pas donc débiter à St-Henri, à Ste-Cunégonde, à St-Gafriel, etc., les harangues échevelées qu'ils ont l'habitude de faire contre les conservateurs partout où ils prétendent aller renseigner les électeurs.

C'est une répudiation éclatante de leur ridicule conduite, de leur partisannerie à outrance.

Après une telle rebuffade, il y a lieu de croire que l'on ne verra pas de sitôt à la tribune populaire les pîtres de la politique libérale.

Personne ne s'en plaindra assurément. Ce sera une excellente chose pour notre province dont ces hâbleurs étaient en train de compromettre à jamais la bonne réputation.

En ces heures tragiques, nos hommes publics soucieux de leur dignité et au fait de leurs responsabilités ne doivent avoir en vue que le succès des armées alliées. Notre seul désir est de coopérer avec la mère-patrie et la France pour détruire la puissance teutonne. Toute autre préoccupation doit être écartée.

Sus aux politiciens de carrefour! Place aux patriotes !

L'entrée de l'hon. M. Meighen dans le cabinet Borden signifierait qu'à l'avenir il serait chargé de conduire personnellement toutes les causes importantes du gouvernement devant les cours de justice.

Le *Telegram* de Winnipeg croit que le gouvernement Borden est à la veille de poursuivre les "grafters" du Trancontinental qui auraient empoché $40,000,000 dans la construction du chemin de fer.

Plusieurs membres du cabinet Laurier seraient traînés en justice.

TOUT NOTRE DEVOIR

(*La Presse*)

A la suite des fausses accusations de déloyauté que lancent périodiquement à la province de Québec certains organes jingos aveuglés par le fanatisme, n'est-il pas consolant d'entendre Son Altesse Royale le duc de Connaught proclamer solennellement : "Les Canadiens-français ont fait leur devoir et tout leur devoir au cours de cette guerre... La province de Québec aura raison d'être fière de la part prise par ses fils dans ce terrible conflit." Telles sont les paroles qui ont été prononcées, hier, par le gouverneur-général du Canada, après avoir fait l'inspection de l'hôpital militaire stationnaire No. 6 de l'Université Laval, à l'arsenal du 65e régiment. D'ailleurs, à l'appui du haut témoignage de Son Altesse, chaque jour apporte la glorieuse liste de nos braves compatriotes qui meurent au champ d'honneur. Jointe à la protestation discrète du vice-roi du Canada, la voix du sang versé volontairement par les nôtres pour l'Empire et la Liberté ne devrait-elle pas finir par étouffer celle des perfides dénigreurs de la race Canadienne-française ?

SIR WILFRID LAURIER VA RENDRE VISITE A SIR ROBERT BORDEN

Ottawa, 15.—Sir Wilfrid Laurier est maintenant parfaitement rétabli, et il s'est rendu, hier après-midi, à son bureau pour la première fois depuis plusieurs semaines. Le chef de l'Opposition est allé présenter ses hommages à Sir Robert Borden, qui l'avait visité pendant qu'il était à l'hôpital.

RUDYARD KIPLING ET LA FRANCE

Nous détachons de la traduction qu'en publie le *Temps* ce passage où l'illustre écrivain anglais parle du Paris d'aujourd'hui :

"Si vous demandiez des nouvelles de ces personnes spirituelles et brillantes qui donnaient l'an dernier des bals et des dîners où on traitait si légèrement des sujets les plus graves, on vous donnait l'adresse d'un hôpital; les charmantes maîtresses de maison, ces frivoles jeunes filles semblaient toutes chargées d'une salle, ou d'une annexe, ou d'une cuisine, ou d'une buanderie. Quelques-uns des hôpitaux se trouvaient à Paris (on donnait à ces dames une heure par jour pour recevoir les visiteurs), d'autres, loin sur le front, là où pleuvent vos obus et marmites.

"Je me rappelai particulièrement certaine dame française qui m'avait expliqué un jour les choses indispensables pour une personne civilisée — telles qu'une masseuse, une manucure et une femme de chambre spécialement chargée de promener les petits chiens. Pour le moment et depuis plusieurs mois, cette dame s'occupe à désinfecter et réparer les uniformes de ceux qui reviennent du front.

"Quant aux hommes que j'avais connus jadis, inutile de demander de leurs nouvelles.

"Et avec tout cela pas ombre de dépression. Ils étaient partis; les autres se préparaient à partir. Voilà tout."

Et plus loin, cette admirable page.

"Quittez le feu et remontez à la source. Vous ne trouverez ni interruption, ni halte, ni hâte apparente, mais un effort incessant. Chacun et chacune à son seau d'eau, grand ou petit, et personne ne songe à se demander comment il convient de s'en servir.

"C'est un peuple chez qui l'art de la guerre est la tradition, la raison d'être; un peuple accoutumé à la vie dure, à un dur labeur, éminemment économe, par tempérament, logique par éducation; illuminé, transfiguré par la résolution, l'endurance de ces heures émouvantes.

"Qui de nous n'a compté parmi ses relations un de ces hommes qu'on croit connaître, de qui on se fait une certaine image conventionnelle, complètement détruite et changée par l'événement, si une catastrophe se produit dans son existence? Celui que nous considérions comme un être quelconque, un homme pareil à nous, se hausse soudain, très simplement, à une altitude qui nous semblait inaccessible. Lui, le simple camarade qui vivait la même petite vie que nous, est soudain devenu quelque chose de très grand. Et c'est là l'histoire de la France d'aujourd'hui. Elle a découvert la mesure de son âme.

"On le voit, non pas seulement dans ce mépris—c'est plus que le mépris de la mort,—dans cette divine préoccupation de tout un peuple en armes qui lui fait considérer la mort comme une quantité négligeable, mais dans la passion et la ferveur, avec quoi la nation tout entière se donne à la tâche grande ou petite qui peut renforcer, aiguiser son épée."

LA GUERRE

Paris, 14.—Les Allemands renouvellent leur attaque à Souchez, avec une grande énergie, mais sont repoussés. Combat d'artillerie ailleurs.

* * *

Les Russes remportent des succès en Pologne et en Galicie. Von Hindenberg est forcé de reculer.

* * *

Un zeppelin survole Londres, tue 8 personnes et en blesse 34 autres.

* * *

Paris, 15.—Combat d'artillerie dans l'Artois, en Champagne et en Lorraine; les aviateurs français bombardent la gare de Boyaucourt, (Champagne) et détruisent un ballon allemand.

Les Anglais s'emparent d'une tranchée importante à La Bassée, et perdent un peu de terrain près de Hulluch.

* * *

La campagne russe continue avec succès.

* * *

M. Viviani annonce au Parlement français que "les Alliés peuvent compter sur la coopération de l'Italie dans les Balkans."

* * *

Paris, 16.—Les troupes anglaises fortifient leurs positions à La Bassée.

Les Allemands reprennent quelques tranchées dans les Vosges; les Français reprennent quelques tranchées en Lorraine.

L'ennemi se sert de pétrole enflammé.

* * *

Les Russes prennent l'offensive dans la région de Dvinsk.

* * *

L'Angleterre déclare la guerre à la Bulgarie.

* * *

Deux sous-marins allemands sont coulés hier, par les Anglais dans la mer Baltique.

* * *

Rien de particulier à noter sur le front.

* * *

Paris, 18.—Les Allemands commencent à sentir la tension de la guerre. Les travailleurs inclinent vers la paix.

* * *

Les Alliés pénètrent dans le territoire bulgare.

* * *

Le général Von Mackensen demande du renfort.

* * *

Le correspondant Bartlett exprime l'opinion que l'expédition des Dardanelles doit être abandonnée.

* * *

Les troupes françaises auraient rencontrée les armées bulgares près de Ghevgheli.

* * *

Les Français lancent trente bombes sur le village de Trevers et remportent des succès dans les Vosges.

* * *

Paris, 19. — Les Allemands échouent dans une attaque soigneusement préparée, dans la vallée de Souchez. C'est l'artillerie française qui empêche ces masses allemandes d'avancer.

* * *

Combat d'artillerie à plusieurs endroits.

* * *

Les Russes continuent à faire l'offensive en Galicie.

* * *

La prise de Strumitza par les Alliés est un important succès stratégique.

* * *

Paris, 20.—Les Français repoussent complètement une attaque soigneusement préparée par les Allemands sur un front de 6 milles, près de Reims. L'ennemi se sert encore de gaz asphyxiants.

* * *

Paris—Une flotte italienne vient de laisser Brindes, probablement avec mission de participer au blocus de la côte bulgare.

* * *

Londres.—Le remplacement de sir Ian Hamilton par le général Monro, aux Dardanelles, indiquerait un renouvellement d'effort sur ce théâtre de la guerre.

* * *

Les troupes françaises et anglaises débarquent toujours en grand nombre à Salonique. L'Italie déclare la guerre à la Bulgarie.

LE R.P. GUSTAVE JEAN, S.J.

Nous aimons à reproduire du *Droit*, d'Ottawa, ces lignes consacrées à un enfant de Saint-Boniface, ancien recteur de notre collège et frère d'un de nos concitoyens :

Le départ inattendu du Révérend Père Jean, Recteur du collège de Sudbury, a profondément affligé la population Canadienne-française du Nouvel Ontario qui le reconnaissait comme l'un des plus intrépides défenseurs des écoles bilingues... Ce départ, par contre, a grandement réjoui les adversaires du français et les partisans de la conciliation qui redoutaient le prestige qu'avait le Recteur du collège sur les Canadiens-français... Mais, on sait que ces gens, animés de cet esprit inné de domination, n'ont d'admiration que pour ceux des nôtres qui veulent se faire leurs complices dans l'œuvre d'anglicisation qu'ils ont entreprise et qu'ils poursuivent cyniquement dans cette province en dépit de la justice et du simple bon sens...

Le Rév Père Jean—tout en donnant entière justice aux autres nationalités — possédait à un très haut degré la belle vertu du patriotisme, que les gens "pratiques" semblent avoir en horreur... Que n'avons-nous, dans la région, des patriotes éclairés de la trempe du Père Jean, que la lutte n'effraie point et qui ne négligent rien pour aider aux persécutés de cette province !

Je disais l'autre jour que prendre la direction du collège du Sacré-Cœur à sa fondation n'était pas chose facile. Mais, confiant en la divine Providence et doué de qualités supérieures, le Révérend Père Jean se mit résolument à l'œuvre.

Dieu sait—durant les deux années qu'il fut Recteur— qu'il ne ménagea ni les fatigues, ni les veillés, ni les labeurs, en un mot qu'il donna le meilleur de lui-même afin d'assurer le succès à cette œuvre naissante... Il était, ce me semble, l'homme idéal, préparé par la Providence pour jeter les fondements du collège de Sudbury d'où sortiront bientôt des âmes viriles, capables de faire généreusement les plus grands sacrifices pour le triomphe de la justice méconnue et du droit opprimé.... Oui, son départ inattendu a créé une émotion profonde et un regret général. Les élèves qui depuis deux ans avaient appris à connaître la générosité de son grand cœur, furent atterrés à la pensée de se séparer de celui qui avait travaillé sans relâche à affermir leurs premiers pas dans le sentier de la science et de la vertu.

La plupart des Canadiens français du Nouvel Ontario ressentaient déjà le vide immense que laisserait celui qui s'intéressait tant aux luttes scolaires et y prenait une part active par ses conseils toujours marqués au coin du plus pur patriotisme et de la plus grande prudence. Nous perdons donc un guide sage et éclairé.

Le Père Jean a quitté son cher collège où il avait mis toute son âme de prêtre et son cœur d'apôtre afin d'implanter profondément dans l'âme de la jeunesse de sains principes et un désir ardent de poursuivre un idéal noble et généreux. Aujourd'hui son digne successeur recueille les fruits de ses labeurs et de son dévouement: 130 jeunes gens, désirant ardemment devenir apôtres des nobles causes, sont accourus cette année au collège du Sacré-Cœur où ils puiseront la science et la formation indispensable pour opérer tout le bien qu'ils sont appelés à faire plus tard.

SÉVÉRIN LAVERGNE.

LE GROS GIBIER DES MONTAGNES ROCHEUSES

Le mouton des montagnes aussi appelé "bighorn" est aujourd'hui considéré par les chasseurs comme l'un des plus beaux coups de feu. On le rencontre dans cette partie des Rocheuses canadiennes que traverse le C.P.R.

Le district de Lilloet, à l'ouest de la rivière Fraser, est réputé comme le plus facile d'accès pour la chasse au "bighorn". De la gare de Lytton l'on se rend en voiture à Lilloet, où l'on peut se procurer les guides nécessaires. On rencontrera encore un grand nombre de ces animaux dans le Kootenay, atteint par Golden sur la ligne principale du C.P.R.

Un autre animal qui a toujours eu le respect des chasseurs, est l'ours gris des montagnes Rocheuses. Puissant, vif et très intelligent, il faut un tireur prudent et habile pour l'abattre. On dit qu'il faut sept ans pour que l'ours gris atteigne sa maturité; il pèse alors de cinq à sept cents livres et sa peau constitue un superbe trophée. L'ours gris se rencontre dans le Kootenay est, à Lilloet et dans le district d'Okanagan.

L'ours noir est aussi abondant dans les Rocheuses; il se nourrit de fruits, de baies, de poisson, de souris, etc., et contrairement à ce qu'on dit, il n'a aucune férocité.

LA VICTOIRE

" Si je porte à mon dos ces deux ailes divines
Et si ce noir laurier ceint mon front éclatant,
Si cette palme luit à ma main qui la tend,
Si mon nom fait battre ces coeurs dans ces poitrines ;

" Simon vol triomphant devant qui tu t'inclines,
O Destin, est encor plus beau d'être inconstant,
C'est que je suis toujours le signe qu'on attend
Et que j'ai vu Valmy comme j'ai vu Bouvines ;

" Car, mille fois, au cours du temps et de l'histoire,
J'ai sauvé ta fortune et protégé ta gloire,
O France, et mille fois je t'ai baisée au front ;

" Et c'est moi, hier encor, mère de la Patrie,
Qui fis, sur les bords de la Marne rougie,
De tes fils, ces vainqueurs qui, demain, revaincront ! "

HENRI DE REGNIER.

DE L'EXCELLENCE DE LA PIPE

Depuis un an la pipe a conquis Paris qui, par sympathie pour les poilus, l'adopta et s'y tient.

Mais des esprits chagrins ont insinué qu'elle était pire que le cigare et la cigarette.

C'était une calomnie née de l'ignorance. Un des membres les plus éminents de l'Académie des sciences, M. Cchloesing, dont la compétence spéciale ne saurait être mise en doute, puisqu'il fut longtemps directeur des manufactures de tabacs, a établi, en effet, que la combustion du tabac dans la pipe produit plus d'aldéhyde formique que sa combustion dans la cigarette.

Or, l'aldéhyde formique a pour effet d'atténuer la nocivité de la nicotine.

Donc, fumez la pipe sans crainte, mais méfiez-vous du cigare et surtout de la perfide cigarette.

QUELLE SORTE DE FRANÇAIS

Il y a en Ontario certaines gens qui se prétendent très intelligents et qui cependant croient encore à cette fumisterie que les Canadiens français ne parlent qu'un patois ridicule. Que des gens du peuple n'ayant pas l'avantage de lire et d'étudier croient à cette fable, passe encore, mais quand on voit des personnes qui se donnent pour mission de diriger l'opinion publique mettre de l'avant ces inepties, on est porté à croire que l'ignorance a plus d'emprise qu'on ne veut le croire en notre pays et que la province de Québec n'est certainement pas la plus à plaindre sous ce rapport.

Le *Citizen* d'Ottawa publiait, une communication fort piquante à ce sujet, nous la donnons dans la langue qu'elle est écrite, elle a un cachet typique que nous aimons à lui conserver.

Editor Citizen,

The bilingual controversy still bewilders me. Will Rev. M. French explain to a "common man" the difference between Parisian French and Quebec French? Is there the same difference as between London English and Ontario English? Do Sir Wilfrid Laurier and Hon. Rodolphe Lemieux, Hon. T. Casgrain and Hon. Louis Coderre speak Parisian French or Quebec patois, and do Hon. G. E. Foster, Hon. Dr. Sproule, Hon. Geo. P. Graham and Hon. N. W. Rowell speak London English or Ontario dialect —or by any chance, "Yankee" English? Did Louis Frechette, W. A. Chapman and Benjamin Sulte gain recognition from the Paris Academy because of their masterly expression of Quebec patois? What sort of French do the residents of Marseilles, Rouen and Lyons speak?

N'est-ce pas que cette correspondance est tout à fait typique et met les choses bien au point ?

LE FRANÇAIS EN SASKATCHEWAN

En Saskatchewan aussi, la question du français est à l'ordre du jour. Et ce qui vient de se passer à une réunion de la Ligue d'instruction publique de cette province montre bien l'importance de veiller continuellement si nous voulons conserver nos positions. La majorité anglaise peut bien n'être pas aussi injuste que l'on est disposé à le croire parfois, mais ceux qui l'inspirent sont si préjugés, si étroits, si fanatiques, qu'il faut craindre et combattre sans cesse leur parole et leur action.

Dès la première réunion de cette ligue constituée à la demande du gouvernement pour susciter l'intérêt populaire aux questions l'éducation et suggérer les moyens de perfectionner l'enseignement, un M. Oliver, professeur à l'université de Saskatoon, a développé la thèse favorite à tous les anglicisateurs, savoir que l'enseignement du français nuit à la connaissance de l'anglais et que le français n'a, du reste, aucun droit de figurer au programme dans une province anglo-canadienne.

M. Stapleford, directeur du Regina College, a renchéri sur M. Oliver. Pas d'autre langue que l'anglais dans les écoles, s'est-il écrié, en ajoutant que le loyalisme des Canadiens-français est très douteux.

M. F. X. Chauvin releva aussitôt le gant.

"Si je comprends bien, dit-il, le but de notre régime d'éducation n'est pas seulement de fournir la meilleure aptitude pour la pensée et même l'action, mais aussi de préparer notre génération présente à remplir ses devoirs d'hommes et citoyens. Sur ce point, je ne crois pas que l'élément français ait besoin d'aucune instruction spéciale de son devoir civique. L'histoire du passé répond d'elle-même et la présente condition des affaires dans cette province n'offre aucun sujet d'alarme. Les droits du français ont pour base, l'histoire, les traditions, les traités et la loi du pays."

De même M. Daly, curé de la cathédrale de Regina, montra que la question de langues est l'une des plus délicates. En matière d'éducation, le droit des parents prime tous les autres. "Ce droit est inviolable, et si on y porte atteinte, on sème la guerre sociale et intestine. Il serait injuste de la part de l'Etat d'enlever à quelques race que ce soit, ce à quoi elle tient le plus: sa langue. Les immigrés du continent européen ont été amenés ici à prix d'argent et de promesses; est-il juste, à leur arrivée ici, de leur enlever leur langue? L'assimilation de ces immigrés se fera naturellement, mais non par des méthodes coercitives. Il définit d'une manière nette et claire, la position du français au Canada, et il réclama pour lui l'honneur que lui donnent les traités, l'histoire et les lois du pays.

Le *Patriote de l'Ouest*, qui nous fournit le compte rendu de la séance de cette ligue, ajoute que les paroles du Père Daly ont eu raison de cette première attaque. Mais il ne peut s'empêcher de se poser cette question "Pourquoi cette attaque fortuite non provoquée contre le français, par un homme qui jouit d'un prestige aussi considérable que le professeur Oliver auprès du gouverneur, dont il a été l'ambassadeur en plusieurs occasions? Il faudra suivre de près les développements de la thèse soumise par l'éminent professeur."

Oui, il faut veiller.

Il n'y a en Saskatchewan que 75 écoles bilingues, à la tête desquelles se trouvent des instituteurs compétents et où le français n'est enseigné qu'une heure à une heure et demie par jour. Et cependant l'on trouve des gens qui c'est trop pour l'une des langues officielles de ce pays.—*Le Devoir*.

JEAN DUMONT.

FOCH ET FRENCH

Les services que le général Foch a rendus depuis le début de la guerre sont inoubliables. Le pays lui doit une reconnaissance sans bornes. On a déjà cité bien des traits montrant la valeur de cet homme, distingué entre tous. En voici un qui fait ressortir toute la hauteur de son caractère, comme celle du maréchal French, et qui les honore grandement l'un et l'autre.

A la fin d'octobre 1914, la situation de nos armées dans le Nord était d'une gravité exceptionnelle, devant les attaques violentes et sans cesse renouvelées des Allemands. L'armée belge, écrasée par le nombre, avait évacué Dixmude qui avait été repris glorieusement par nos fusiliers marins, mais au prix de quelles pertes !

Nos propres troupes avaient été fortement éprouvées. Le général Foch avait vu tuer autour de lui son fils et son gendre.

L'armée anglaise avait subi des pertes effroyables, et son vaillant commandant en chef se demandait avec anxiété s'il n'allait pas être forcé de faire passer ses troupes en deuxième ligne, pour pouvoir les refaire, les renforcer au plus vite.

Devant nous l'empereur Guillaume avait accumulé corps d'armée sur corps d'armée, et tout annonçait une attaque formidable.

La situation était aussi sombre que possible, lorsque, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, à 2 heures du matin, le général Foch se présenta au quartier général anglais. Dès qu'il fut en présence du maréchal French, il lui dit :

—Les Allemands ont devant nous seize corps d'armée; avec les vôtres, nous n'en aurons que dix. Si vous vous retiriez, je resterais avec huit corps contre seize, un contre deux. Restez !... Jamais, dans l'histoire, l'armée anglaise n'a reculé. Quant à moi, quoi qu'il arrive, et dussé-je me faire tuer, je ne lâcherai pas pied, je vous en donne ma parole de soldat..... Donnez-moi la vôtre...

Le maréchal avait écouté, silencieux, les larmes aux yeux. Il embrassa le général Foch et lui répondit simplement, gravement: 'Oui."

N'est-ce pas sublime? Comment, devant des hauteurs de caractère pareilles, ne pas s'incliner profondément, respectueusement ?

Le lendemain, ce fut la journée sanglante, mémorable, des Flandres. L'empereur Guillaume lança ses masses sur nos lignes, furieusement, en colonnes serrées, par division, les fifres et tambours en tête, les officiers à cheval comme pour la parade, les hommes alignés et chantant... Nos fusils, nos canons et ceux des Anglais les ont fauchés. Le soir, il y avait devant nos lignes des mers de cadavres.

LA GUERRE A MONTMARTRE

Les enfants de Montmartre ont célébré l'anniversaire de la victoire de la Marne en la reconstituant de cette façon pittoresque, notée par le *Temps*:

Dix combattants se couchent à plat ventre sur le sol: c'est l'armée française dans ses tranchées. En face, dix adversaires, pareillement couchés, représentent l'armée allemande. Derrière chaque armée se tiennent les généraux en chef et, tout à fait à l'écart, les généralissimes : "Joffre" d'un côté, le "kaiser" de l'autre. Le généralissime français porte à ses oreilles un téléphone imaginaire et lance, d'une voix impérative, des ordres dont la précision ne laisse rien à désirer : "Envoyez 200,000 hommes à l'aile droite de Foch ! Vingt mille canons de plus au centre! les mitrailleuses, là-bas, visez un peu plus à gauche !"

Le "kaiser," lui, ne peut point donner ses ordres en français, puisqu'il est le chef des Boches. D'autre part, il ne peut parler allemand, puisqu'il ignore tout de cette langue. Il se tire d'une situation embarrassante en poussant des clameurs gutturales, de rauques rugissements dont ses troupes ont l'air de saisir le sens. Quant aux deux armées, c'est bien simple, Chaque combattant crie à pleins poumons: "Boum! boum ! boum ! Boum ! boum, boum, boum !" C'est ce qu'en style de communiqué on appelle un duel d'artillerie.

Tout à coup, un des combattants allemands sort du rang et se dirige en rampant vers la fontaine. Il remplit d'eau une casserole rouillée, revient — toujours en rampant—à sa tranchée et d'un geste rapide, lance le contenu de sa casserole sur l'adversaire d'en face. Celui-ci ne se démonte pas et continue de canonner avec furie : "Boum! boum!"

—C'est pas de jeu! s'écrie l' "Allemand."

—Quoi? qu'est-ce qu'y a ?

—Ben! puisque j'ai lancé du liquide enflammé, vous devez reculer, vous autres! Et puis, Marcel doit être évacué, puisque je l'ai blessé !

Le généralissime approuve:

—Hé! les infirmières!

Une fillette s'avance vers Marcel.

—C'est toi qu'es blessé?

—Oui.

—Qu'est-ce que tu as?

—J'ai la tête brûlée.

—Arrive à l'ambulance: on va te faire l'amputation.

Cette proposition hardie inquiète le "directeur du service de santé," qui se trouve là providentiellement. Il fait remarquer:

—T'es bête, Léontine! Si tu lui coupes la tête, avec quoi qu'il demandera à boire?

D'une voix aiguë, Léontine défend son idée:

—Puisqu'il a le cerveau brûlé, que j'te dis!

—Attends on va arranger ça!

Et le "directeur du service de santé," opérant lui-même, fait le geste de recoudre et de panser la figure de Marcel.

—Ça y est! T'es guéri! Retourne dans ta tranchée.

Mais Marcel ne bouge pas.

—Qu'est-ce que tu veux encore?

—Je veux la croix de guerre!

—Il a raison! décide le généralissime. Formez-vous en carré!

Et devant les troupes, gravement, il épingle sur la veste de Marcel un morceau de papier jaune qui représente la croix de guerre.

Mais cette diversion a fait l'ardeur des combattants. "Français" et "Allemands", pêle-mêle, examinent maintenant la "situation générale." Ils échangent des propos en apparence saugrenus, mais où les grandes personnes pourraient, sans effort, reconnaître les leurs, à peine déformés. Tout à coup, le "généralissime" déclare:

—Je donnerais bien cent sous pour que la guerre soit finie !

O stupeur! ce mot ranime l'enthousiasme des combattants. On crie de tous côtés:

—La victoire d'abord! On ne finira pas sans la victoire!

Les troupes se reforment en ordre de bataille. Et calme, la main sur la garde d'une épée que figure un morceau de bois, le généralissime parle à ses hommes:

—Vous la voulez, la victoire ? Eh bien, à la baïonnette! Enfoncez tout!

C'est une galopade éperdue dans les rues où s'accomplit la déroute allemande, jusqu'à ce que poursuivants et poursuivis s'arrêtent pour crier tous ensemble et de toute leur force:

—Vive la France!

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

Les travaux de construction de la nouvelle école qui doit coûter dans les $50,000.00 avancent rapidement, les fondations sont finies et les maçons ont commencé à placer les briques des murs.

—M. A. Beaudry arrivait en notre ville la semaine dernière. Il vient pour demeurer avec sa mère madame H. Beaudry.

—M. Paul Renaud, arrivait de Montréal, la semaine dernière. C'est son intention de demeurer parmi nous.

—Les mines d'or qui ont été découvertes au lac Athapapuskow, a 75 milles d'ici a peu près, sont de plus en plus reconnues comme les mines les plus riches en or qui aient été découvertes dans notre district jusqu'à cette date.

—Mlle Yvonne Beaudry, qui était malade depuis deux semaines, souffrant d'une bronchite-pneumonie accompagnée de fièvre typhoïde est décédée hier à l'âge de 15 ans. Le service aura lieu demain, le corps sera ensuite transporté au train. Elle sera enterrée à Elie, Manitoba.

—Il est annoncé de source autorisée, qu'il y a un parti d'arpenteurs, arrivés ici qui doit arpenter les terrains longeant les bords de la rivière Carotte. cet hiver. Les travaux commenceront aussitôt que le froid aura gelé les lacs et les rivières. Si les personnes qui se sont choisi des terrains dans cette région désirent les conserver ils devront être présents en personne lors du passage des arpenteurs.

Les personnes désirant des informations sur LePas et ses environs peuvent s'adresser à M. D. F. de Tremaudan, LePas, Man., qui donnera les informations requises.

—Nous apprenons avec regret que Monsieur et Madame Eugène Boileau partent ces jours-ci, retournant dans la province de Québec, d'où ils venaient l'hiver dernier, avec l'intention de s'établir parmi nous. Les Canadiens-français du Pas perdent beaucoup par le départ de M. Boileau qui était tout dévoué à la cause canadienne-française. En arrivant au Pas sa première action fut de demander a faire partie de la Société de St-Jean-Baptiste, dont il devenait, quelque temps plus tard, membre de comité de colonisation ; meilleur choix de la part des membres de la société ne pouvait être fait, car c'est dans cette branche de la société qu'il montra tout le dévouement qu'il était capable de donner; toujours prêt à rendre service soit à la société ou aux nouveaux colons qui arrivaient, donnant son temps pour aller montrer aux nouveaux venus les terrains à prendre et la plupart du temps sans recevoir aucune rémunération. Pas faiseur de discours peut-être et moins de harangues, il l'était d'actions. Il a démontré que ce n'est pas toujours les plus grands parleurs qui font le plus d'ouvrage, lui agissait, c'était mieux; souvent cependant les services rendus, tels que ceux que Monsieur Boileau a rendus ici, ne sont pas appréciés comme ils devraient l'être, mais faisant parti du même comité que lui, je puis dire que ses sages avis, ses services et son dévouement sont hautement appréciés de notre comité. Nous perdons beaucoup en voyant partir M. Boileau, car des hommes de bonne volonté comme lui se rencontrent encore assez rarement. Il part dans un moment où son concour nous aurait été très précieux, car nous apprenons que le gouvernement va commencer l'arpentage des terrains longeant les bords de la rivière Carotte aussitôt que le froid aura gelé les lacs et les rivières, aussi le Comité de Colonisation aura-t-il beaucoup d'ouvrage et connaissant tout le dévouement de Monsieur Boileau, son départ nous affectera beaucoup. Ses compatriotes le voit partir avec regret, mais lui souhaite ainsi qu'à Madame Boileau beaucoup de succès et prospérité dans le nouvel endroit qu'ils se choisiront.

D. F. de Trémaudan,
Président de la Société de St. Jean-Baptiste du Pas.

M. WILSON ET SA FIANCEE

New-York.—Le président Wilson a fait acheter chez un bijoutier de cette ville, un solitaire monté en bague qu'il a offert à sa fiancée, Mme Norman Galt. Celle-ci exhibe aujourd'hui fièrement cet emblème traditionnel des fiancées.

M. HENRI FABRE MEURT A ORANGE

LE CELEBRE ENTOMOLOGISTE S'ETEINT A L'AGE DE 92 ANS.

Orange, France.—M. J. Henri Fabre, entomologiste, est mort. Il était né à Saint-Léons, (Aveyron), en 1823. Il a publié de nombreux ouvrages de science élémentaire et de vulgarisation: Histoire de la bûche, récits sur la vie des plantes, Ravageurs, récits de l'oncle Paul sur les insectes nuisibles, une botanique, la Plante, Souvenirs entomologiques, etc.

M. J. B. ALPH. ANCTIL

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Jos. Berthelemi Alph. Anctil, survenu lundi le 11 octobre, à Lorenzo, Sask., après une courte maladie. M. Anctil était né à Ste-Anne Lapocatière en 1860; il est venu s'établir à Bellevue, Sask., en 1906. Il y a bien réussi, mais quelques années après, il se rendit à Lorenzo, où il passa les derniers jours de sa vie.

Depuis son arrivée dans la Saskatchewan il avait su se faire un grand nombre d'amis, qui tous le regretteront à cause de son bon cœur, de son amabilité et de sa franchise.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse et quatre filles, mesdames Alex. Poty, de Prince-Albert, J. F. Peret, de Duck Lake, N. Beriault, de Saint-Boniface, et Mlle Adrienne; trois fils: MM. Victor, Adrien et Louis-Philippe Anctil.

Nous offrons à la famille éprouvée nos soncères sympathies.

Communiqué.

COMME QUOI....

Au dernier concours général, en Saskatchewan, pour les meilleurs examens passés par les élèves de l'enseignement primaire dans cette province, c'est une élève de l'Académie catholique de Notre-Dame-de-Sion, à Prince-Albert, Mlle Catherine Savage, qui a remporté le premier prix, sur 7,428 concurrents; la médaille du Gouverneur Général. Comme quoi nos écoles bilingues sont si inférieures !....

—*Action Catholique.*

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Au Sacre-Coeur

Les fêtes de dimanche dans la paroisse du Sacré-Cœur ont été superbes — démonstration religieuse et concert sacré. Les recettes, destinées à l'école de la paroisse ont été très satisfaisantes. Honneur au révérend Père Portelance, O.M.I., curé, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, et aux paroissiens. Ces fêtes sont un épisode dans la lutte que nos compatriotes font à Winnipeg pour la préservation de la doctrine catholique en matière d'enseignement et pour la conservation de la langue française.

* * *

Un ami, répondant à notre invitation, nous passe les lignes suivantes, qu'on lira avec un vif intérêt :

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg célébrait dimanche dernier, dans l'église du Sacré-Cœur, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Depuis plusieurs mois les Canadiens-français et les Français de cette ville soupiraient dans l'attente de ce jour béni. Pour satisfaire à notre impatience, le comité exécutif avait alors résolu de célébrer en un même jour,—le 24 juin—la fête de Saint-Jean-Baptiste et le vingt-cinquième anniversaire de la société dont le glorieux saint de ce jour-là est le patron.

La mort de notre grand et regretté archevêque, Mgr Langevin, qui a plongé dans un deuil profond tous les catholiques de notre pays, fut la digne raison pour laquelle sans hésiter, le Président se fit l'interprête du sentiment général en différant cette fête à dimanche dernier, le 17 octobre.

La température semblait prêter son gracieux concours à cette journée, pour rendre aussi alléchante que possible aux Canadiens-français des quatre coins de la province, l'invitation de se venir ranger sous la bannière du patron élu du Canada français. La ville de Saint-Boniface qui ne cède à nulle autre le pas dans les célébrations religieuses et nationales, était dignement représentée dans la personne de Son Honneur le maire Lachance, M. le juge et Mme Prud'homme, M. J. A. Beaupré, avocat, et nombre d'autres personnages dont la présence parmi nous fut vivement appréciée.

Les délégués de plusieurs des plus florissantes sociétés-sœurs de notre Société Saint-Jean-Baptiste, venus de divers points de la province, furent reçus avec la plus grande cordialité.

Le premier article au programme de cette journée qui restera à jamais mémorable dans les archives de la société, était la messe pontificale chantée par S. G. Mgr Béliveau. La chorale du Sacré-Cœur, sous l'habile direction de M. Poitras rendit à merveille la messe en Fa d'Eduardo de Narzo. Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr Cherrier, P.A., curé de l'Immaculée Conception et fondateur de la société dont on célébrait le 25ème anniversaire. Le distingué prédicateur prit pour son sermon le texte suivant: "Les fils font la gloire de leurs pères et la mémoire des pères fait la gloire des fils," qu'il développa avec une éloquence et un charme qui suspendirent à ses lèvres pendant près d'une heure et demie, un auditoire d'environ 600 personnes.

Le soir à 8 heures avait lieu le concert sacré. Une foule nombreuse y prenait part. Mgr Béliveau occupait le fauteuil d'honneur, accompagné de Mgr Dugas et de Mgr Cherrier. Dans le sanctuaire, on remarquait ceux qui devaient prendre la parole ainsi que plusieurs membres du clergé.

M. L. P. Roy qui agissait comme maître de cérémonies, trouva des mots heureux pour présenter chacun des orateurs. M. Joseph Baril, de Saint-Boniface, à titre de président de la société générale prit le premier la parole et nous entretint du but de la société Saint-Jean-Baptiste et des nombreuses ramifications que cette dernière compte déjà dans la province. Vint ensuite M. Delorme qui esquissa à grands traits l'historique de la société depuis vingt-cinq ans, et nous dit l'endroit où sur la rue Main, dans le bureau de M. l'avocat Fortin, notre société avait pris naissance en 1890.

M. le Dr Benoit parut ensuite au nom des jeunes et se plut à mettre en relief la nécessité qui nous incombe de nous unir, nous les jeunes, afin d'être plus forts. Son discours fut une délicieuse petite pièce d'éloquence qui lui valut d'être interrompu par trois fois à coups d'applaudissements.

Pour délasser l'attention de l'auditoire on entremêla les discours de chant et de musique qui furent goûtés de tous. Mlles Bessette et Patenaude se firent entendre dans un duo et Mlle Thérèse Hamel dans un magnifique solo de soprano. La chorale exécuta aussi un des meilleurs morceaux de son repertoire. Mlle Price, élève de M. Camille Couture, joua du violon à deux reprises et obtint une interminable salve d'applaudissements. M. le ténor Hélie de Saint-Boniface se surpassa dans le solo "Repentir" de Gounod et dû chanter une seconde fois pour mettre fin aux acclamations réitérées.

M. le président L. H. Fournier, présenta ensuite une bourse d'un contenu d'environ $900 au président de la Commission Scolaire, M. J. Colon, qui y répondit avec une émotion bien naturelle en disant que le mot merci "mot qui comme un diamant d'une belle eau, taillé par un lapidaire habile et dont les multiples facettes reflètent toutes les sensations que peut dans une exclamation de bonheur, exhaler un cœur débordant de joie et de satisfaction" ne suffisait pas pour rendre en son entier l'expression de sa reconnaissance pour la générosité dont les paroissiens du Sacré-Cœur donnaient en ce jour une preuve si palpable.

Le révérend Père Portelance après avoir remercié tous ceux au concours desquels était dû le succès de cette fête brillante souligna quelques-uns des défauts qui constituent un obstacle au plein épanouissement de notre nationalité au Manitoba: Il demanda surtout aux Canadiens-français de se prémunir contre l'esprit de parti, si funeste à nos causes.

Monseigneur Béliveau fut appelé à clore la séance. Sa satisfaction était si grande qu'il ne voulut dire que deux mots pour exprimer ce qu'il ressentait: "C'est bien, c'est parfait." Le reste de son allocution fut rempli de bons conseils et d'encourageantes exhortations.

Il était alors 11 heures et demi. La foule commença à défiler tandis que le chœur de l'orgue faisait résonner à ses oreilles le chant national "O Canada, terre de nos aïeux," qui se termine par ces paroles si dignes des nobles fils de Saint-Jean-Baptiste:

"Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits."

J. ETAIS.

Bénédiction d'église a LaSalle

La bénédiction de la nouvelle église de LaSalle a eu lieu hier. Un grand nombre de prêtres et de laïques de l'extérieur ont assisté à cette cérémonie, et les paroissiens s'y trouvaient tous. La cérémonie a été faite par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, administrateur du diocèse.

La paroisse de LaSalle était bien préparée pour recevoir ses hôtes. Les récoltes ont été abondantes cet automne et la prospérité générale s'est reflétée dans la splendide réception que les visiteurs ont reçue.

La nouvelle église a eu pour architecte M. J. O. Turgeon, de Montréal; les entrepreneurs en sont MM. Dandurand & Senez, de Saint-Boniface. Le temple mesure 125 pieds par 70 au transept: il est de briques, avec chauffage moderne. Les autels, les bancs, les balustrades, les confessionnaux, les statues, tout est déjà en place. L'harmonie règne partout dans cette construction: c'est ainsi que le mobilier a été choisi en style roman, car le temple lui-même appartient à l'ordre roman.

La population de LaSalle doit être louée d'avoir pu élever cette belle construction à l'usage du culte. Il faut dire bien haut cependant que l'âme de cette entreprise a été M. le curé Gendron, qui depuis de longues années se consacre avec tant de dévouement au bien spirituel de ses ouailles, et aussi à leur progrès matériel. Homme d'œuvres religieuses essentiellement, il est aussi financier averti, prudent et entreprenant. Cette église restera comme un monument de la piété, du goût et de l'activité de ce prêtre distingué.

La paroisse de LaSalle fut fondée il a 25 ans par M. le Chanoine Beaudry, de Saint-Hyacinthe. Notons que M. l'abbé Gendron, le curé actuel, est aussi un homme de Saint-Hyacinthe. Cette paroisse, comme du reste beaucoup d'endroits du diocèse de Saint-Boniface, doit donc beaucoup à ces messieurs du séminaire de Saint-Hyacinthe, qui ont fourni et fournissent encore tant de prêtres aux œuvres de vie religieuse et française dans l'Ouest. Ajoutons le nom d'un autre prêtre, actif et vaillant, qui fut curé de LaSalle et qui contribua puissamment à la bâtir : nouse voulons parler de M. l'abbé Elie Rocan, élève du collège de Saint-Boniface, aujourd'hui curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

Nous lisons dans la vie de Monseigneur Taché par Dom Benoit, les notes suivantes sur la paroisse de LaSalle :

* * *

En 1887, un jeune prêtre fort distingué du diocèse de Saint-Hyacinthe, le Rév. Charles-Agapit Beaudry avait accepté de l'Archevêque de Saint-Boniface la charge de missionnaire colonisateur pour le Manitoba. Il se mit à parcourir les paroisses du Bas-Canada et à y recruter des colons qui, aujourd'hui établis dans l'Ouest, bénissent celui qui les y a dirigés.

M. Beaudry avait son domicile à la Présentation, chez M. Bourque, curé de cette paroisse. M. Bourque et M. Beaudry étaient tous les deux, comme Mgr Taché, d'anciens élèves du collège de Saint-Hyacinthe.

Ils le visitaient souvent. C'est dans leur entretiens avec le vénérable M. Dumesnil, Supérieur du Séminaire, et M. Chartier, Procureur, que s'ouvrit et se développa le dessein d'établir une paroisse canadienne-française dans le Manitoba, près de la station LaSalle.

Mgr Taché tressaillit de joie à l'annonce de ce plan si généreux. "Je vous invite à venir comme *curé campant,* écrit-il à M. Beaudry le 17 janvier 1888, en attendant l'église de la nouvelle paroisse, que vous appellerez *la Présentation,* ou de tout autre nom que vous voudrez, comme qui dirait *St-Hyacinthe.* Je possède et tiens en réserve un lot de 160 acres qui sera mis à la disposition du curé pour y établir et fonder son village."

Il n'y avait dans le territoire en question que deux colons catholiques, Amable Gaudry, métis et H. A. Bertrand, canadien-français. Au printemps de 1889, M. Arthur Mercier achète auprès de la station de LaSalle, ou plutôt tout alentour, plus de mille acres de terre propres à la culture, et y commence deux belles maisons, l'une pour sa famille, l'autre pour son beau-frère, M. Painchaud. Au mois de juin 1889, le collège de Saint-Hyacinthe achète de son côté 840 acres à trois milles à l'ouest de LaSalle, auprès du lot de 160 acres destiné à la mission par Mgr Taché. Le Rév. M. Dumesnil visite lui-même les lieux au mois de juillet, y fait commencer les constructions, et y établit un fermier, Adélard Noiseux, de Belœil. L'année suivante, 1890, le Rév. J. Primeau, curé de Boucherville, achète à LaSalle, à l'est de la station, plus de mille acres de terre et y établit son frère, Louis Primeau, avec sa famille, et un neveu, Josaphat Faubert, qui ouvre le premier magasin. Le 16 août 1890, fête de saint Hyacinthe, Mgr Taché érige canoniquement la nouvelle paroisse, sous le nom de Saint-Hyacinthe du Manitoba, avec un territoire de 144 milles carrés.

M. Beaudry, ainsi que MM. Chartier et Gendron, prêtres du collège de Saint-Hyacinthe, séjournent à diverses reprises à La Salle et y font les offices, d'abord dans différentes maisons particulières, ensuite dans la partie supérieure de la maison de M. Faubert. A partir du 28 juin 1891, le service est fait régulièrement tous les 15 jours dans cette dernière. De nouvelles familles dirigées par M. Beaudry, viennent augmenter la colonie, entre autres A. B. Théroux, C. Comeau, A. Lagassé, N. Vigeant, etc. Une école est ouverte à Saint-Hyacinthe au mois de septembre 1891. L'année suivante, M. Beaudry élève une belle construction, de 50 x 30, avec des fondations en pirre, à deux étages, l'étage inférieur servant de presbytère et d'école, l'étage supérieur servant d'église. L'édifice coûte plus de $5,000. M. Beaudry le paie avec les aumônes qu'il recueille en répandant la dévotion à N.-D. du Bon Conseil. Le digne prêtre dessert la nouvelle paroisse jusqu'en 1893. Il a pour successeur d'abord M. Elie Rocan, puis M. Gendron (1).

La création de la paroisse de Saint-Hyacinthe de LaSalle apporta les plus douces joies au cœur de Mgr Taché et attestera à jamais les grandes vues et les généreux sentiments des prêtres du collège où s'était formé le grand Archevêque.

(1) Le Révérend M. Pierre-Saül Gendron est, de tous les messieurs de Saint-Hyacinthe, celui qui a le plus concouru à la formation de Saint-Hyacinthe de LaSalle. M. Gendron est né le 1er décembre 1852; il est entré comme élève au collège de Saint-Hyacinthe en septembre 1865; il a reçu la tonsure le 12 octobre 1872, les ordres moindres le 13 octobre 1873, le sous-diaconat le 23 janvier 1876, le diaconat le 6 février suivant, la prêtrise le 26 juillet de la même année. Il fut agrégé à la corporation du séminaire de Saint-Hyacinthe en juin 1878, enseigna les sciences naturelles de 1876 à 1880, fut directeur des élèves de 1880 à 1882, économe pendant douze ans, de 1882 à 1894, procureur de 1894 à 1901. Ayant reçu un congé illimité à cause du mauvais état de sa santé, il est venu se dévouer à l'avancement de la paroisse de Saint-Hyacinthe de LaSalle, et en a été nommé curé au mois d'août 1901.

Vie de Mgr Taché
Par DOM BENOIT.

La paroisse de St-Claude

Parmi les citations à l'ordre du jour en France, il nous fait plaisir de noter les noms de M. Philippe de Roquigny et Maurice Constantin, tous deux de Saint-Claude. La paroisse de Saint-Claude a fait héroïquement son devoir dans cette guerre. Il nous semble déjà que cette paroisse va prendre un relief particulier à cause de la forte proportion de ses hommes qui sont allés offrir leur sang pour la patrie.

LE CARILLON DE L'EGLISE DE STE-ANNE

Dans notre compte-rendu hâtif des fêtes de la semaine dernière, nous avons omis un détail que nous ignorions, mais que nous portons à la connaissance de nos lecteurs puisqu'il constitue un acte très généreux: une des cloches du nouveau carillon de la paroisse de Sainte-Anne, béni il y a dix jours, est le don de M. Lane, l'agent d'immeubles bien connu de cette paroisse et ancien échevin de Saint-Boniface.

Nous félicitons M. Lane de ce don magnifique à l'église de sa paroisse.

L'ENTRETIEN DES LOTS DE VILLE

Le comité nommé par le Conseil de Ville, dans le but de décerner un prix de $10 aux propriétaires des terrains les plus proprement entretenus, dans chaque quartier s'est ainsi prononcé :

Quartier No. 1—No. 467 rue Marion, M. P. Gerbeau.

Quartier No. 2—No. 187 rue Dumoulin, M. H. Béliveau.

Quartier No. 3—No. 60 rue Cathédrale, les Frères de l'Ecole.

Quartier No. 4—Coin des rues Eugénie et Kenny, M. Jas. Sinclair.

Quartier No. 5—Rue Lisgar, M. G. S. Wallis.

On doit faire une mention spéciale pour les lots suivants, aussi très bien entretenus :

Quartier No. 2—No. 181 rue Dumoulin, M. Ernest Cyr, 99 rue LaVérendrye, M. H. Ferguson.

Quartier No. 3—No. 85 rue Masson, M. Victor Mager, No. 133 avenue Provencher, M. Théo. Bertrand.

Quartier No. 4—No. 229 rue Marion, Mme M. J. Leitch, No. 197 rue Arnold, M. J. Jackson, No. 212 rue Arnold, M. W. Thorn.

Quartier No. 5—No. 112 rue Lisgar, M. L. Masterman, No. 79 rue Taché, M. Stephen Horn, No. 29 rue Kitson, Dr M. F. Smith.—*Norwood Press,* colonne française.

Chez Nous ET autour de Nous

Mme J. A. Biron est revenue la semaine dernière d'une promenade dans sa famille, dans les Etats de l'Est.

A l'occasion de la récente introduction de la cause du serviteur de Dieu, le P. Albini, O.M.I., le R. P. Louis Gladu, O.M.I., directeur de *L'Ami du Foyer,* de Saint-Boniface, vient de publier une plaquette destinée à populariser la vie si remarquable de ce religieux. Elle est en vente, au prix de 5 sous, à *L'Ami du Foyer.* Elle porte l'*Imprimatur* de S. G. Mgr Béliveau, administrateur du diocèse *sede vacante.—Les Cloches de Saint-Boniface.*

M. le docteur et Mme Z. Giasson, et M. et Mme N. E. Dionne, de Québec sont passés ici la semaine dernière, en route pour l'Est, de retour d'un voyage dans l'Ouest canadien et américain.

M. Jean Vulliez, notre concitoyen de Saint-Boniface, vient de perdre son frère M. Paul Vulliez, tombé au champ d'honneur en France. En une telle circonstance il faut offrir non seulement des condoléances, mais de respectueuses félicitations, car s'il y a deuil, il y a aussi motif à la plus légitime et plus consolante fierté.

Le Congrès Pédagogique des Instituteurs Bilingues de langue française et anglaise du Manitoba, se tiendra cette année le 21 et 22 octobre prochain, dans la grande salle de l'Académie St. Joseph, couvent des RR. Sœurs de Jésus-Marie, rue Cathédrale, Saint-Boniface. Le public est cordialement invité aux séances du soir.

M. Adrien C. LaRivière, de Grouard, Alberta, est de passage à Saint-Boniface, de retour de l'Est, et en route pour l'Alberta.

Une erreur de typographie nous a fait dire la semaine dernière en parlant des soirées de cartes des Artisans Canadiens-français, qu'un des prix offerts avait été donné par M. V. Guilbault; c'est M. V. *Guilbert* qu'il aurait fallu lire. Nous nous corrigeons bien volontiers.

M. Waugh, le maire de Winnipeg, élabore avec le gouvernement fédéral un projet de colonisation d'un caractère particulier le long du chemin de fer du Greater Water District. On diviserait du terrain, entre Shoal Lake et Winnipeg, par lopins de 40 acres et on les donnerait à la manière de homesteads à des familles des villes qui sont dans le besoin et qui voudraient se livrer à la culture maraichère, à l'élevage des volailles, à l'industrie laitière.

La création de ces fermes caserait des centaines de familles méritantes, assurerait à Winnipeg et sa banlieue une source locale d'approvisionnement et fournirait du freight au chemin de fer. Bon et substantiel projet, qui doit être approuvé et encouragé.

UN THE

Madame L. O. Genest, 244 Kingsway, Winnipeg, donnera un thé mardi prochain, de 4 hrs. à 6.30 hrs. p.m., au bénéfice de l'église de Saint Ignace. Toutes les dames sont cordialement invitées.

RECEPTION

Madame J. A. Rheaume, suite 207 Belvedere Apartments, Winnipeg, recevra dimanche prochain, le 24 octobre, de quatre à six heures.

THEATRES

Au *Walker* — Programme de cette semaine, "Twin Beds". Prix: soir, de 25c à $1.50; matinée samedi. Pour la semaine prochaine, les trois premiers soirs, le grand drame de Eug. Walter "The Trail of the Lonesome Pine"; billets en vente vendredi le 22 octobre. Les trois derniers soirs de la semaine "Brothers Officers", drame en trois actes; les recettes iront à l'Association des Soldats.

* * *

A l'*Orpheum,* rue Fort—Vaudeville; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone: No. 698 Main. Prix matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75cts. Programme pour la semaine prochaine: Danse par des Espagnols, King Edwards et Elisa Cansino. Drame, "The Meanest Man in the World"; Mlle Marie Louise Dyea et M.Dinsheart; acrobate, Joe Cook; Johnny Dooley et Yvette Rugel, dans une comédie. Les six Sheovanis, athlètes. Dare Claudius et Lillian Scarlet, musiciens et M. Brett Wood, déclamateur.

* * *

Dominion, Ave. Portage Est, Telp. M. 4212—Acteurs permanents; matinées: les mardis, jeudis, samedis; prix 25c; le soir les prix sont 15 à 50cts; le programme de cette semaine, "When Knighthood was in Flower"; la semaine prochaine, 'The Spoilers.'

* * *

Vaudeville Pantages, rue Market Est, Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m.; prix, de 10 à 25cts. Programme pour la semaine prochaine :

"Colonial Das", onze acteurs de talent; directeur, Frank Bohm. Creo—S. H. Dudley et son mulet, (comédie). Dancing Dary et les acrobates "Les Aradas", Vues animées.

LE PEINTRE BIANCHI

A la suite d'un concours parmi les artistes peintres de Winnipeg, M. E. Bianchi a reçu l'ordre de commencer la grande toile du Sacré-Cœur qui ornera la nouvelle chapelle de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Les Révérendes Sœurs de l'Hôpital de Saint-Boniface ont bien voulu honorer d'une visite le studio artistique du peintre Bianchi, où elles ont beaucoup admiré les nombreux tableaux étalés. C'est après cette visite que la Révérende Sœur Supérieure a donné au peintre la commande d'un *Sacré-Coeur.* Il reste maintenant au maître de produire une œuvre qui soit digne de la confiance dont il est l'objet et digne de sa réputation. Nous ne doutons pas de son succès.

Z.

AVIS

Avis est donné par les présentes que, conformément à la teneur du chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral, passé au cours de la session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, le "Greater Winnipeg Water District" se propose de faire application auprès du Ministre des Travaux Publics pour le Dominion du Canada, dans le but d'obtenir une sanction relative aux Plans, Profils et Livres de références des travaux du District ci-haut mentionné.

Avis est aussi donné que, copies des dits Plans, Profils et Livres de références ont été déposées pour être examinées par le public, au Bureau du Maire de la ville de Winnipeg.

Voici en quoi consistent les sus-dits travaux :

1. La construction et la mise en œuvre, le matériel et l'outillage, etc., pour l'obtention et la distribution de l'eau nécessaire aux habitants du "Greater Winnipeg Water District" et autres, plus clairement spécifiés dans

(a) le dit chapitre 208 des Actes du Parlement Fédéral du Canada, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V; et dans

(b) l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" étant le chapitre 22 des Actes de la Législature de la Province du Manitoba, passé au cours de la Session qui eut lieu durant la troisième année du règne de Sa Majesté le Roi Georges V, ainsi que dans les amendements qui s'y rapportent; et

2. La construction et la mise en œuvre d'une voie ferrée, telle que pourvue par l'Acte du dit "Greater Winnipeg Water District et amendements qui s'y rapportent.

La portion de terrain qui sera affectée par les sus-dits travaux, comprend les terres, Municipalités ou parties de Municipalités comprises ou devant être comprises dans le "Greater Winnipeg Water District," tôt ou tard, ainsi que les terres adjoignant le Chemin du Roi de ce District, sur lequel les dits travaux et voie ferrée seront effectués et mis en opération.

La surface actuellement comprise dans le dit District est clairement spécifiée et décrite dans l'Acte du "Greater Winnipeg Water District" et dans les amendements qui s'y rapportent.

Le Chemin du Roi du dit District tel qu'il se trouve situé et arpenté aujourd'hui, est démontré sur les Plans d'arpentage du sus-dit chemin; ces plans conservés au Département de l'Intérieur portent les Nos. 20929, 21246, 21975, 21976, 22013, 22014 et 22572, lesquels sont aussi enregistrés au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg sous les Nos. 2269, 2312, 2361, 2362, 2365, 2364 et 2388, respectivement.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 27ème jour de septembre A.D. 1915.

M. PETERSON,
Clerk of the Greater Winnipeg Water District.
49-52

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Chambre demandée.—Un jeune homme désire une chambre meublée dans une famille originaire de Paris, près de l'avenue Provencher. Donnez-moi les détails et prix. Veuillez adresser: Room 601 Y.M.C.A. Vaughan St., Winnipeg.

A vendre—Tout l'ameublement du C.N.R. Hotel sera vendu vendredi à l'enchère à 10 heures a.m. Le tout sera vendu au désir de l'acheteur, sans réserve. 51

Avis—La société Liguori Gagné et Simon Blanc étant dissoute, Monsieur Liguori Gagné a l'honneur d'annoncer qu'il continuera seul le commerce de Boucherie et Epicerie au même endroit, angle des rues Aulneau et Hamel.

L'assortiment aux deux départements sera aussi complet qu'on puisse le désirer, et les prix les plus réduits possible.

Les ventes seront faites au comptant: ce qui facilitera, et l'assortiment, et la réduction des prix.

Les commandes seront bien accueillies, bien soignées et livrées promptement.

Dans l'espoir que vous voudrez bien m'honorer d'une visite et me favoriser de vos commandes, je reste votre dévoué serviteur.

LIGUORI GAGNE.
Téléphone M. 1285. 51

A louer.—Maison moderne No. 146 rue de Lamorénie, Saint Boniface. S'adresser à François André, 147 même rue. 49-50

Servante demandé.—On demande une servante. S'adresser à Mme J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, St-Boniface. 46 j.r.o.

A louer.—Bel appartment de six chambres, chauffage compris, entrée à balcon privé; cet appartement est des plus modernes. S'adresser au No. 470½ rue DesMeurons, Saint-Boniface. 45

A louer—Maison semi-moderne, rue Laflèche, 6 pièces. S'adresser au *Manitoba* 42 avenue Provencher, Saint-Boniface.

A louer—Une maison semie-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba.*

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre où à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.